# RÉUNION PUBLIQUE





DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS À L'ATTENTION DES RIVERAINS DES VILLES DE PALAISEAU ET D'ORSAY RÉPARTIS ENTRE CERTAINS SECTEURS DU BASSIN VERSANT ORGE-YVETTE





**Orianne REBOUD**Cheffe de projet - Ingénieure diagnostiqueuse oreboud@osgapi.com

Orsay, octobre 2024

# PLAN

OTSAY SIAHVY Syndicat de l'Yvette

- Contexte de l'opération
- Présentation du bureau d'études
- Objectifs du dispositif
- De l'information aux travaux

# CONTEXTE DE L'OPÉRATION



### Des inondations récentes et marquantes pour le territoire

- Mars 1978
- Juin 2016 : Q100 sur l'Yvette
- Octobre 2024

#### Inondations en Essonne : les leçons à retenir d'un épisode hors normes

Par Cécile Chevallier et Sébastien Morelli



Crosne, le 4 juin. Des milliers de riverains ont été évacués lors des épisodes de crue de début juin. (LP/Cécile Chevalli

Crue de 2016

# « C'est pire qu'en 2016 » : la tempête Kirk fait sortir l'Yvette de son lit, gros dégâts à Orsay et Gif

Maison et jardins inondés à Orsay, pont de fortune pour traverser la rue à Gif-sur-Yvette... Le nord ouest du département a été particulièrement touché par la crue de l'Yvette après la tempête Kirk.

Par Florian Garcia



Gif-sur-/ivette (Essanne), jaudi 10 octobre. Les plétons ont le choix entre le traversée sur ce pont de fortune ou dens le camion des agents communaux. LP/Fiorien Gerc

Crue de 2024

# CONTEXTE DE L'OPÉRATION



### **SIAHVY** (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette)

- Compétence GEMAPI depuis 2015 (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- A ce titre, il porte un <u>PAPI d'intention</u> (Programme d'Action Prévention des Inondations) Orge-Yvette labelisé en 2018.

PAPI : outil opérationnel qui permet d'élaborer une politique globale de gestion intégrée du risque inondation



**PAPI d'intention** 



**PAPI** complet

(connaissance + élaboration stratégie)

(travaux et actions)

# CONTEXTE DE L'OPÉRATION





**PAPI d'intention** 





Axe 5 du PAPI: Réduire la vulnérabilité

Réalisation de diagnostic de vulnérabilité face aux inondations





# PRÉSENTATION D'OSGAPI

## Bureau d'études et conseil Prévention des inondations

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
  Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration ou la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Diagnostics de vulnérabilité

  Diagnostics de vulnérabilité des territoires, des bâtis et des réseaux.
- Communication et sensibilisation Communication et sensibilisation sur le risque d'inondation.
- Études
  Études hydrologiques, hydrauliques et hydromorphologiques.



# OBJECTIFS DU DISPOSITIF

## **ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES**



Réalisation d'un diagnostic personnalisé, gratuit et confidentiel.

### SENSIBILISER LES OCCUPANTS **AU RISQUE INONDATION**

- Détails de l'exposition au risque
- Présentation des bons comportements
- Information personnalisée
- Réponses aux interrogations

### **RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

- Limiter les risques pour les personnes
- Limiter les dommages aux biens
- Limiter les délais de retour à la normale
- dommages sur l'environnement immédiat

## MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE PROTECTION

Aide à la décision sur les travaux préconisés





### **Informer les personnes** éligibles



## Information relayée par :







Accueillir les bénéficiaires



Diagnostiquer les habitations



Remettre les rapports



Travaux



- → Bouche-à-oreille
- → Affichage et flyers
- → Réunion publique



Informer les personnes éligibles



### **Accueillir les** bénéficiaires



Remettre les rapports



Travaux







Informer les personnes éligibles



Accueillir les bénéficiaires



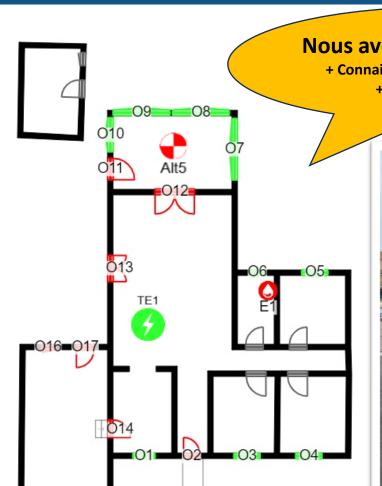
Diagnostiquer les habitations



Remettre les rapports



Travaux



C015



- + Connaissance de votre habitation
  - + Evènements vécus



- Questions/réponses autour du diagnostic,
- Levé topographique fait par un technicien spécialisé,
- **➤** Visite de l'habitation
- > Identification des points de vulnérabilité





Informer les personnes éligibles



Accueillir les bénéficiaires



Diagnostiquer les habitations



Remise des rapports

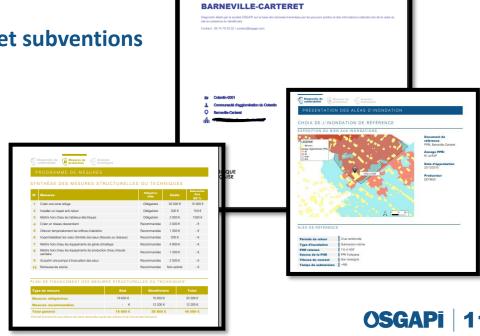


Travaux

REMISE DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC (REMISE EN MAINS PROPRES OU MAIL)

MAINOT RED OO MAIL)

- 1. Caractéristique inondable de votre habitation
- 2. Tableau de financement des mesures et subventions
- 3. Fiche présentant chaque mesure



RAPPORT DE DIAGNOSTIC
VULNERABILITE INONDATION

#### **PROPOSITION DE MESURES**



- **BATARDEAUX ET OBTURATEURS**
- **CLAPET ANTI RETOUR**
- **ARRIMAGE D'OBJET FLOTTANT**
- **BALISAGE** DES BASSINS ENTERRÉS





- **CÉDER** À L'INONDATION
- **ESPACE REFUGE**
- **REHAUSSE** D'APPAREIL
- **POMPE D'ÉVACUATION DES EAUX**
- **TRAITEMENT DES PAROIS**

MESURES SUBVENTIONNÉES (MESURES OBLIGATOIRES DU PPRI DE LA VALLÉE DE L'YVETTE)



**CÉDER** À L'INONDATION

**ARRIMAGE OU MISE HORS D'EAU D'OBJET** TOXIQUE/ **DANGEREUX** 

**REHAUSSE DES INSTALLATIONS** ÉLECTRIQUES



#### **POUR LES AUTRES MESURES**



- **BATARDEAUX ET OBTURATEURS**
- **CLAPET ANTI RETOUR**
- **BALISAGE DES BASSINS ENTERRÉS**





- **ESPACE** REFUGE
- **REHAUSSE** D'APPAREIL
- **POMPE D'ÉVACUATION DES EAUX**
- **TRAITEMENT DES PAROIS**



Informer les personnes éligibles



Accueillir les bénéficiaires



Diagnostiquer les habitations



Remettre les rapports



**Travaux** 

### 1. Montage du dossier de subvention

#### Le propriétaire :

- Rassemble les pièces justificatives
- Demande les devis auprès des artisans

# Temps total de la démarche : **8 mois à 1 an**

(de la réalisation du diagnostic au versement de la subvention)

#### 2. Instruction du dossier et travaux



3 à 8 mois



 $\longrightarrow$ 

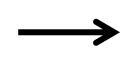
Réalisation des travaux

Notification de réception de la demande de subvention

Arrêté attributif subvention

### 3. Versement des subventions





Constitution du dossier de versement de la subvention



<u>Versement</u>

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

### **INSCRIPTIONS AUX DIAGNOSTICS:**

- 1<sup>ère</sup> campagne du 14/04/2025 au 18/04/2025
- 2<sup>ème</sup> campagne du 05/05/2025 au 07/05/2025
- D'autres dates de campagne seront disponibles.

# **OSGAP**i





09 74 76 93 52



contact@osgapi.com



www.osgapi.com





### **BATARDEAU**



Dispositif amovible placé devant les ouvertures (portes, fenêtres, montants fixes) pour ralentir l'entrée des eaux.



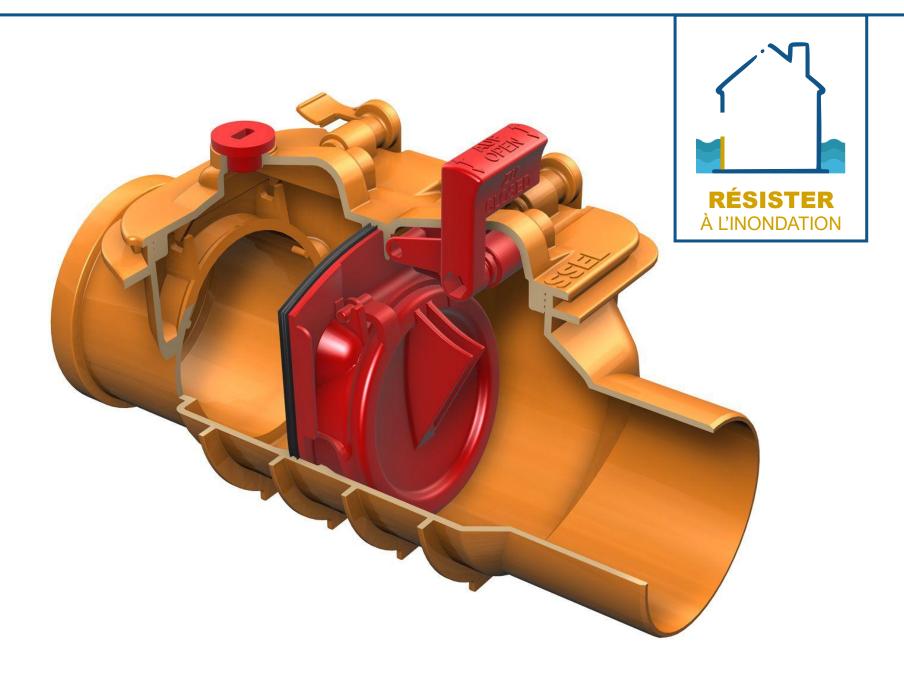


#### **CLAPET ANTI-RETOUR**

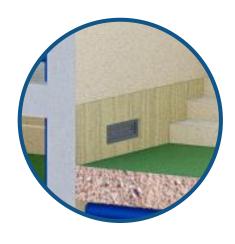


Dispositif permanent installé sur les évacuations d'eaux usées, visant à empêcher la remontée des eaux dans le bâtiment.





### **OBTURATEUR**



Dispositif amovible placé devant les bouches d'aération et de ventilation basses pour retarder l'entrée des eaux.





### **NIVEAU REFUGE**



Le niveau refuge permet aux occupants de se mettre en sécurité au sec pour attendre les secours. Un accès depuis l'intérieur et une sortie (1m² minimum) depuis l'étage sont nécessaires.





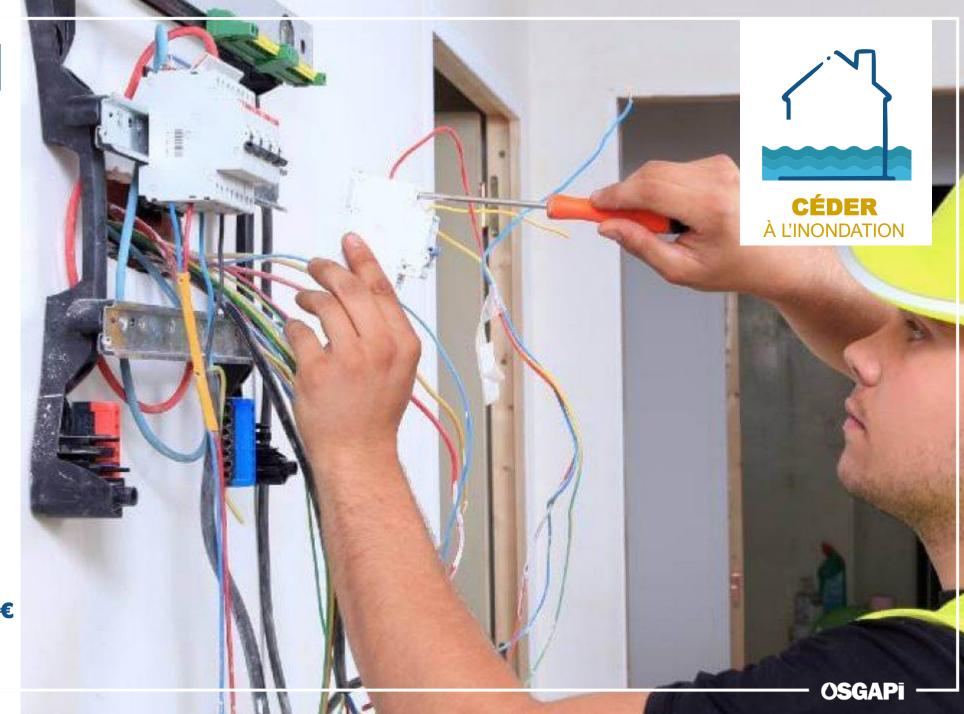
### REHAUSSE DE MATÉRIEL



Surélever les organes (chaudière, tableau électrique, climatisation) au-dessus de la cote de plus haute eau, permet de les préserver.

Ces organes sont indispensables pour une remise en état rapide du site





### MATÉRIALISATION BASSIN



Les bassins et piscines ne sont plus visibles sous quelques centimètres d'eau. Leur matérialisation permet aux services de secours qui ne connaissent pas les lieux de les éviter pour ne pas tomber dedans et se noyer.





#### **POMPE DE RELEVAGE**



La pompe de relevage permet d'évacuer rapidement les eaux bloquées dans les espaces bas afin de limiter les dégâts sur le mobilier et le second œuvre.





# QUESTIONS FRÉQUENTES

### Combien de temps dure la réalisation d'un diagnostic?

Tout dépend du bien diagnostiqué (surface, occupation)

→ une maison environ 1h30

### Sous combien de temps le diagnostic m'est-il communiqué?

Il y aura environ 1 mois, entre la réalisation du diagnostic et la remise du rapport.

# QUESTIONS FRÉQUENTES

### Suis-je obligé de faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité ?

Non, le PPRi de la vallée de l'Yvette n'impose pas le diagnostic comme obligatoire.

Cependant, la réalisation du diagnostic est une des conditions pour bénéficier des subventions travaux.

### Suis-je obligé de réaliser les travaux à la suite du diagnostic ?

Le diagnostic pointera les mesures obligatoires du Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRi) et celle des travaux à réaliser sur votre habitation. Cependant, il n'est pas imposé dans le cadre du dispositif de réaliser les travaux et les informations collectées ne peuvent pas être réutilisées. Ces données sont protégées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Cela reste tout de même fortement recommandé afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face au risque inondation.